

# Locataire parti sans payer

# Par valerie 29, le 10/03/2016 à 09:23

Bonjour ma locataire n,a pas payer le loyer depuis le mois de décembre ,je lui est envoyer un recommander sans réponse de ça part et pour finir elle a pris toute ses affaires constaté par un voisin de palier puis je reprendre mon logement et quel procédure à faire et le coût merci de votre répone

# Par janus2fr, le 10/03/2016 à 10:52

# Bonjour,

Pour la procédure de reprise après départ à la cloche de bois du locataire, voir : <a href="http://www.pap.fr/conseils/location/depart-a-la-cloche-de-bois-comment-reprendre-possession-du-logement/a11259">http://www.pap.fr/conseils/location/depart-a-la-cloche-de-bois-comment-reprendre-possession-du-logement/a11259</a>

#### Par valerie 29, le 11/03/2016 à 08:30

Bonjour voilà je suis aller voir les voisins et cette locataire a laisser toute les clés a une voisine pour quel me l'est remette alors je suis rentrer dans le studio et n'a plus rien laisser à elle .Puis je reprendre mon studio et le louer à nouveau.

Cordialement valerie

# Par **HOODIA**, le **11/03/2016** à **09:53**

### Bonjour,

En respectant la procédure ...

Vous avez la chance de posséder les clefs et que la voisine accepte de confirmer par écrit le départ définitif...

La perte des loyers est déjà un point négatif ,n'oubliez pas de prévenir l'APL le cas échéant?

# Par valerie 29, le 11/03/2016 à 10:40

merci beaucoup je vais aller demander par écrit le départ définitif de cette personne merci

| encore |  |  |  |
|--------|--|--|--|
|        |  |  |  |

Par valerie 29, le 11/03/2016 à 10:42

puis je part la suite le relouer mais beaucoup plus tard et pas à n'importe qui bien une expérience pas deux et merci encore